

## Programmation 2018 – Deuxième Trimestre – GARD

### La Formation Continue pour vous, Assistante Maternelle :

C'est un droit dont vous bénéficiez dès la 1ère heure travaillée. C'est automatique.

Ce sont 48 heures entièrement financées dans le cadre du plan de formation.

Votre rémunération est maintenue pendant votre formation et votre employeur est remboursé de vos salaires une fois la formation terminée.

- Si vous vous formez durant le temps d'accueil habituel, son montant est le même que celui de votre salaire.
- Si vous vous formez hors de votre temps d'accueil, votre rémunération correspond à une allocation de formation. Vos frais de vie (*déplacements, hôtels, restaurants*) sont également pris en charge.

Les démarches administratives concernant votre inscription sont simplifiées au maximum pour vous et votre employeur.

Intitulés	Réf. Et nbr d'heures*	Dates 2018	Lieux
<b>Accueillir les enfants et communiquer</b>			
Adapter sa communication avec l'enfant (Langue des Signes bébé)	MIACE2018 21H	5/05 2/06 – 16/06	NIMES
Alimentation de l'enfant <b>de moins de 3 ans</b>	MIAE-M3-2018 21H	5/05 26/05 – 2/06	ALES
Hygiène et Santé du jeune enfant	MIHS2018 21H	26/05 9/06 – 16/06	UZES
S'occuper d'un enfant de 0 à 1 an	MISEO-1AN2018 14H	9/06 23/06	VAUVERT
S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans	MISEO-3ANS2018 35H	5/05 -26/05 2/06 – 9/06 – 23/06	PONT SAINT ESPRIT
<b>S'occuper d'enfants en situation de handicap</b>			
S'occuper d'enfant en situation de handicap	MIEH2018 21H	26/05 2/06 16/06	REMOULINS
S'occuper d'enfant en situation de handicap Spécialisation « Développer des activités adaptées à l'handicap de l'enfant »	MIEHP2018 21H	16/06 23/06 7/07	ALES
L'apprentissage de la langue des signes française LSF	MILDS2018 35H	26/05 – 2/06 16/06 – 23/06 7/07	LE VIGAN

## Programmation 2018 – Deuxième Trimestre – GARD

<b>Organiser des Activités d'éveil et de loisirs</b>			
Accompagner l'évolution psychomotrice du jeune enfant	MIEPJE2018 14H	26/05 9/06	NIMES
Eveil de l'enfant <b>de moins de 3 ans</b> (sensibilisation Montessori, Loczy, Steiner)	MIEE-M3-2018 21H	26/05 9/06 30/06	ALES
Eveil de l'enfant <b>de plus de 3 ans</b>	MIEE-P3-2018 21H	2/06 16/06 7/07	UZES
Eveil Musical « Interculturalité et créativité musicale »	MIEMP2018 14H	16/06 30/06	LE VIGAN
Contes et Histoires à raconter	MICHR2018 14H	16/06 30/06	PONT SAINT ESPRIT
<b>Prévenir les Situations difficiles</b>			
Accompagnement à la séparation	MIAS2018 14H	2/06 16/06	CAVEIRAC
Favoriser la Bien-traitance envers les enfants	MIBE2018 21H	9/06 – 16/06 30/06	BOUILLARGUES
Gestion du stress et relaxation	MISR2018 14H	23/06 30/06	ROUSSON
Prendre soin de soi pour prendre soin des autres	MIPSS2018 14H	2/06 16/06	QUISSAC
<b>Assurer la Sécurité-Intitulé SECOURS</b>	<b>2018</b>		
Préparation du Certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » <b>SST</b> dans le cadre de la prise en charge d'enfants	MISST2018 14H	26/05 9/06	BAGNOLS SUR CEZE
Préparation du Certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » <b>SST</b> dans le cadre de la prise en charge d'enfants	MISST2018 14H	23/06 7/07	GANGES
Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » <b>SST</b>	MIRSST2018 7H	30/06	BOUILLARGUES
Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » <b>SST</b>	MIRSST2018 7H	16/06	PONT SAINT ESPRIT
Les techniques de portage et sécurité du nourrisson	MITPSN2018 14H	23/06 7/07	UZES

## Programmation 2018 – Deuxième Trimestre – GARD

Organiser et développer son activité professionnelle			
Construire son livret d'accueil	AMLA2018 14H	9/06 23/06	MILHAUD
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	MIDDM2018 21H	2/06 - 16/06 30/06	LA GRAND COMBE
S'initier à l'informatique et à Internet	MIIN2018 21H	5/05 - 26/05 9/06	MONTPELLIER
Travailler en maison d'assistants maternels	AMTG2018 14H	26/05 9/06	VAUVERT

\* Le volume horaire des formations est modifié pour 2018, les journées dureront désormais 7H au lieu de 8H

1. SST : Sauveteur Secouriste du Travail
2. Recyclage pour les personnes déjà titulaires d'un SST

**Tous les modules peuvent être organisés à la demande dans le lieu choisi par les Assistants Maternels et selon les dates convenues par le groupe.**  
A partir de 6 personnes, l'IRTS se déplace pour organiser la formation.

Pour tout renseignement IRTS – FC Petite Enfance :

Référente administrative : [Marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr](mailto:Marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr), tel : 04 67 07 80 69 ou [Jessica.kaminski@irtsmontpellier.fr](mailto:Jessica.kaminski@irtsmontpellier.fr), 04 34 08 73 76 (uniquement du lundi au mercredi)  
Référente pédagogique Gard : [valerie.lefebvre34@orange.fr](mailto:valerie.lefebvre34@orange.fr)

**< ! > A partir du 1<sup>er</sup> avril, les bulletins d'inscription d'une version antérieure à octobre 2016 ne seront plus acceptés car ils ne répondent plus aux exigences administratives actuelles demandées.**

Les dossiers d'inscription sont à envoyer à l'IRTS au moins 15 jours avant le début de la formation à l'adresse suivante :

**IRTS Montpellier – Formation des Assistants Maternels  
1011 rue du Pont de Lavérune  
34077 MONTPELLIER CEDEX 3**

**Nous restons à votre écoute pour une Intention commune de vouloir apporter, échanger et soutenir le Métier d'Assistante Maternelle dans leur formation continue et pour le bien être du jeune enfant et de sa famille.**